



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Chartres, le 28 juin 2023

## Evolution des mesures de restriction pour préserver les ressources en eau en Eureet-Loir

Suite au point hebdomadaire de situation des cours d'eau en Eure-et-Loir, une légère dégradation de la situation est constatée.

## Depuis ce jour:

5 zones sont en zone crise: Eure moyen haut, Blaise, Vesgre et Conie 4 zones sont en alerte renforcée: Cloche, Loir amont, Eure amont et Eure moyen bas

5 zones sont en alerte: Loir aval, Ozanne, Yerre, Aigre et Avre Aval 2 zones sont en vigilance: Drouette et Avre Moyen,

Une zone ne subit pas de restriction: la Junie.

Cette classification de prendre des mesures visant à garantir une gestion responsable de nos ressources en eau.

Françoise SOULIMAN, Préfet d'Eure-et-Loir souhaite rappeler à tous les citoyens l'importance de leur engagement dans cette démarche collective de préservation de notre environnement. En respectant ces mesures, nous contribuons activement à la protection de nos ressources pour les générations futures.

Une cartographie actualisée ainsi que des pictogrammes correspondant aux différents niveaux de restriction en fonction des zones et des activités seront disponibles sur le site web officiel de la préfecture d'Eure-et-Loir. Il est vivement conseillé aux résidents et aux acteurs locaux de consulter régulièrement ces informations afin de rester informés des derniers développements.

La situation sera mise à jour par un nouveau communiqué mercredi prochain.

Contact presse:
Préfecture d'Eure-et-Loir
Cabinet – Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'Etat

Tél: 02 37 27 70 11

Mél: pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr